



FÉDÉRATION NATIONALE  
DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Union Fédérale CGT DIR Ouest

# Compte-Rendu CGT du CT de proximité du 24 mars 2022

Appel et vérification du quorum.

La CGT lit une déclaration .

## **Point 1 : Approbation du compte-rendu du 30 septembre 2021 et 25 novembre 2021**

Approuvé à l'unanimité.

## **Point 2 : Actualité crise sanitaire COVID**

L'Administration nous indique avoir recensé 0 agent contaminé il y a trois semaines, 9 agents la semaine dernière.

Face à la remontée de cas Covid 19, la CGT demande à l'Administration à ce que les stocks de protections soient toujours disponibles, ainsi que des autotests.

## **Point 3 : Actualité loi 3 DS, volet décentralisation d'une partie du RRN**

L'Administration nous informe que le Décret sur les réseaux de routes nationales transférables doit sortir prochainement.

Au niveau de la DIR Ouest, 3 départements seraient favorables à reprendre les routes nationales, le 35, le 44 et le 53. Chacun prend en compte les éléments financiers, les sommes qui seront annoncées par l'État pourraient freiner les collectivités. Les départements 29, 22 et 56 ne seraient pas intéressés. Le Conseil Départemental du 49 ne s'est pas exprimé.

La CGT a largement indiqué sa position dans la déclaration.

## **Point 4 : Charte d'équilibre vie personnelle/vie professionnelle**

L'Administration nous présente un projet « Charte d'équilibre vie personnelle / vie professionnelle », cette charte fait suite au renforcement des mesures de prévention des risques psychosociaux, elle a pour enjeu majeur la sensibilisation de chacune et chacun à la répartition du plan de charge, à l'articulation des temps de travail et de vie personnelle.

Cette charte constitue une annexe au règlement intérieur du service.

La CGT salue la qualité du document présenté et ré-insiste sur quelques éléments déjà mentionnés lors du CHSCT qui n'avaient pas tous été repris.

La CGT a fait des amendements au document, qui ont été repris par l'Administration.

Vote POUR à l'unanimité : 6 CGT, 1 FO, 2 CFDT.

## **Point 5 : Bilan 2021 du plan d'action Égalité professionnelle**

L'Administration nous présente le bilan 2021 fourni par la commission égalité. 11 personnes volontaires font partie de cette commission pilotée par la Référente « égalité professionnelle », le but est de déployer une culture partagée de l'égalité, 3 réunions plénières ont été organisées en 2021 ainsi que des réunions par groupes de travail.

Des actions principales s'en sont dégagées : un plan de communication Égalité, des dispositifs de prévention et d'alerte, l'articulation vie privée et vie professionnelle, l'accompagnement à la parentalité, des témoignages thématiques vidéos, des journées institutionnelles, une rubrique intranet dédiée, une veille communication.

Les actions prévues pour 2022 sont : publications d'articles, sensibilisation des managers à l'égalité professionnelle, sensibilisation des agent·e·s à l'égalité professionnelle, co-construction d'outils de sensibilisation, organisation de webinaire, élaboration d'un questionnaire.

La CGT félicite le travail réalisé et encourage sa continuité par les actions citées.

Le Président met au vote les propositions d'actions à mener :

Vote POUR à l'unanimité : 6 CGT, 1 FO, 2 CFDT.

## **Point 6 : Point d'avancement-déploiement CITS et Main Courante Embarquée (MCE)**

L'Administration nous présente l'avancement de trois démarches pour lesquelles la DIR Ouest est mobilisée :

**La Main Courante Embarquée**, avec l'application métier qui est composée de plusieurs modules, VH, Patrouille et Intervention, d'autres modules pourront être envisagés, collectes de données de patrimoine et IQOA.

Des groupes métiers ont été constitués, une expérimentation a été menée par le CEI de Pleumeleuc pour les patrouilles et interventions, le CEI de Mayenne pour la viabilité hivernale.

Pour 2022, une première phase de déploiement va s'opérer au CEI de Rennes, Rostrenen, La Séguinière, Locminé et Saint Thégonnec.

**Le pré déploiement des systèmes de transports coopératifs**, après Scoop, puis C-Roads, le projet s'appelle aujourd'hui In DiD, il a pour but de faire de l'information coopérative. Les conclusions des évaluations menées au CEI de Pleumeleuc ont montré que des améliorations étaient à apporter, pour rendre l'application plus compréhensible mais aussi facile d'utilisation.

**Le « fourgon du futur »** qui vise à moyen terme, la mutualisation des commandes des équipements dans les véhicules d'exploitation.

Pour la CGT il est difficile de s'imaginer le déploiement de ces nouvelles technologies qui risquent de perturber de nombreux agents, plusieurs sujets sont importants, la géolocalisation, les incidences juridiques en cas d'erreur de manipulation, les priorités lors d'arrivée sur interventions, la relation téléphonique exploitation/CIGT, les besoins humains, l'ergonomie...

Pour la CGT, on ne peut pas être à conduire et taper sur un écran, nous serons vigilent sur le fait que cela n'amène pas à du travail isolé pour lequel nous sommes opposés.

Tous ces systèmes amènent des compétences et des missions nouvelles avec du travail supplémentaire, complètement contraire à la politique actuelle de suppression d'effectifs. Pour la CGT cela doit impliquer des moyens humains supplémentaires.

La CGT est intervenue sur le fait que la médecine de prévention et les membres du CHSCT doivent être impliqués dans la démarche.

### **Point 7 : Bilan passage à CASPER (chronotique)**

L'Administration fait part des difficultés rencontrées par le passage au logiciel Casper, elle nous indique qu'il est difficile de faire un bilan vu le peu de recul depuis sa mise en place.

### **Point 8 : Bilan annuel Mobilités 2021**

L'Administration nous a fourni un tableau indiquant les nombres de demandes de mutations en interne, externe, par genre et grade, ainsi que le nombre de demandes acceptées.

Le document fourni aux représentant·e·s du personnel du Comité Technique de proximité est tout simplement inexploitable.

Mais c'est bien une volonté politique au travers la loi de transformation de la Fonction Publique qui a supprimé la prérogative des mobilités aux Commissions Administratives Paritaires (CAP), en les transformant par les Lignes Directrices de Gestion (LDG) où l'Administration traite seule les mutations.

Les organisations syndicales sont complètement évincées des discussions/concertations sur ce sujet, l'Administration, pour respecter les Lignes Directrices de Gestion, communique uniquement les éléments statistiques aux représentant·e·s des personnels.

La CGT demande l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique et le renforcement des prérogatives des CAP.

### **Point 9 : Bilan annuel Promotions 2022**

L'Administration nous a fourni un tableau indiquant les nombres de demandes de Promotions, par genre et grade, ainsi que le nombre de promotions validées.

Le document fourni aux représentant·e·s syndicaux du Comité Technique de proximité est tout simplement inexploitable.

Mais c'est bien une volonté politique au travers la loi de transformation de la Fonction Publique qui a supprimé la prérogative des promotions aux Commissions Administratives Paritaires (CAP), en les transformant par les lignes directrices de gestion où l'Administration traite seule les promotions.

Les organisations syndicales sont complètement évincées des discussions/concertations sur ce sujet, l'Administration, pour respecter les lignes directrices de gestion, communique uniquement les éléments statistiques aux représentant·e·s des personnels.

La CGT demande l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique et le renforcement des prérogatives des CAP.

### **Point 10 : Relevé de décision**

L'Administration nous présente le relevé de décisions du dernier Comité Technique de proximité avec les suites à donner.

Les élu·e·s CGT au Comité Technique  
de proximité de la DIR Ouest